

Édition du 19 décembre 2014



Volume 26- Numéro 5

Le **Delageois**
Le Journal de Ville de Lac-Delage

www.lacdelage.qc.ca

*Joyeux
Noël*
et
*Bonne
Année
2015*



Il y a un peu plus d'un an, le Conseil municipal qui dirige cette municipalité en votre nom s'est lancé avec enthousiasme dans cette aventure qu'on espère magnifique : donner de son temps et de son énergie à ses concitoyens et concitoyennes pour que la vie de tout le monde soit meilleure, plus agréable, et que nous partagions cet espace qui nous réunit avec convivialité.

Nous sommes fiers de la manière dont nous avons guidé les destinés de cette municipalité au cours de cette première année dans la tradition de rigueur qui est la sienne depuis ses débuts et qui lui a permis de rester autonome. Vous avez été nombreux à nous faire connaître votre satisfaction et nous vous en remercions.

Il y a eu des moments plus difficiles, des vents contraires, des pressions, que nous avons jugées indues, et des attaques, injustifiées, contre vos élus. Nous avons fait face, debout, et nous continuerons de le faire. La gestion de votre municipalité est absolument transparente et c'est précisément notre souci de la démocratie municipale qui nous a dicté, à tous et toutes, notre engagement citoyen.

Je réitère l'invitation d'assister aux rencontres du Conseil, chaque deuxième lundi du mois. Vous pourrez y constater cette transparence et le désir de chacun et chacune de remplir la mission que vous lui avez confiée. C'est là que se discute l'avenir de la municipalité. Pas en cachette.

Les bureaux de la CCAP seront désormais accessibles du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le jeudi jusqu'à 20h00 **ANNUELLEMENT!**

Bureaux administratifs

Lundi au mercredi : 8h00 à 17h00

Jeudi : 8h00 à 20h00

Vendredi : 8h00 à 17h00

Samedi et dimanche : fermé

Soutien technique téléphonique

Tous les jours de 8h00 à minuit



Durant la dernière année, le conseil a mis de l'avant plusieurs réalisations, notamment :

- Des demandes de financement pour des travaux de réfections. Celles-ci sont toujours en cours et vont bon train;
- Les travaux de voirie qui étaient prévus en 2014 ont tous été réalisés, dans le respect du budget qui leur était alloué;
- Mise à jour du site internet et amélioration des communications par le biais d'une liste de diffusion des communiqués par courriel.

Les défis sont nombreux pour la prochaine année et nous sommes prêts à les relever. Parmi ceux-ci :

- Assurer un développement respectueux des règles en vigueur;
- Protéger l'environnement;
- Organiser des activités culturelles et sociales diversifiées;
- Poursuivre l'amélioration de nos communications.

Permettez-moi, en terminant, de vous souhaiter de joyeuses fêtes et de remercier, en votre nom, les conseillers et la conseillère pour le temps qu'ils donnent et les responsabilités qu'ils prennent ainsi que les employés de notre petite municipalité, grâce à qui tout tourne bien soit : Mesdames Thibault et St-Hilaire, ainsi que Messieurs Lavoie et Barrette. Un merci tout particulier à la conseillère Mélanie-Anne Bousquet pour l'organisation de la fête de Noël des enfants et une invitation de sa part à venir mettre la main à l'organisation de la Fête des Tuques en février prochain.

En terminant, je vous souhaite en mon nom personnel, et au nom de toute l'équipe à votre service, une très bonne année 2015. Un mot de bienvenue tout spécial à notre plus petit citoyen : Maël Carrier-Poupart, né ici même à Lac-Delage le 13 novembre dernier. Un véritable Delageois de souche ! De mémoire de Delageois, c'est seulement la 3^e fois qu'un enfant naît sur le territoire de la municipalité. Que cela nous porte bonheur à tous !

Dominique Payette, mairesse

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EXERCICE FINANCIER 2013

Après la fermeture de l'exercice financier 2013, le surplus accumulé total (affecté et non affecté) de la municipalité était de 200 718 \$. Au bilan, les montants se distribuaient comme suit :

• réserve pour les infrastructures relatives à l'aqueduc et l'égout	1 207 \$
• réserve pour l'évaluation	1 790 \$
• réserve pour la vidange de fosses septiques	703 \$
• réserve pour rond de virée de l'avenue du Rocher	9 315 \$
• équilibre budgétaire	70 000 \$
• émissaire de l'avenue des Sources	3 939 \$
• surplus accumulé non affecté	113 764 \$

De plus, un montant de 28 421 \$ était disponible au fonds réservé pour les parcs et terrain de jeux.

Les investissements pour les infrastructures furent de 187 012 \$ et ils se répartissent comme suit:

• ingénierie - réseau d'égouts (inspection, nettoyage)	44 485 \$
• télémétrie - usine eau potable	17 591 \$
• surpresseur - distribution d'eau potable	9 051 \$
• achat camion Dakota	22 985 \$
• ingénierie - rue du Ruisseau	2 090 \$
• ingénierie - émissaire rue des Sources	10 648 \$
• luminaires - avenue du Lac	36 159 \$
• quais	4 278 \$
• bordures - rue du Manoir	2 199 \$
• ingénierie - ponceau de l'avenue du Rocher	5 808 \$
• remplacement des aérateurs - eaux usées	10 750 \$
• déphosphatation - eaux usées	20 968 \$

Pour ce qui est de l'endettement à long terme de la municipalité, en fin de 2013, il s'élevait à 343 693 \$, soit:

• dette à long terme	266 629 \$
• activités d'investissement à financer	62 074 \$
• quote-part de l'endettement - MRC Jacques-Cartier	14 990 \$



SUR RENDEZ-VOUS OU EN LIBRE SERVICE

7 JOURS / 7

*lavage intérieur et extérieur
Shampooing intérieur complet
Shampooing des tapis - Cirage - Séchage*

Guillaume Rochette
laveautostoneham@gmail.com

2694, Blvd Talbot, local 106
Stoneham
Québec G3C 1J1

Pour sa part, l'état de la situation financière était le suivant:

ACTIFS FINANCIERS

Débiteurs	273 167 \$
	<hr/> 273 167 \$

PASSIFS

Découvert bancaire	1 471 \$
Créditeurs et charges à payer	113 118 \$
Dette à long terme	266 629 \$
	<hr/> 381 218 \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations	3 537 932 \$
Stock de fournitures	8 485 \$
	<hr/> 3 546 417 \$

EXCÉDENT ACCUMULÉ

3 438 366 \$

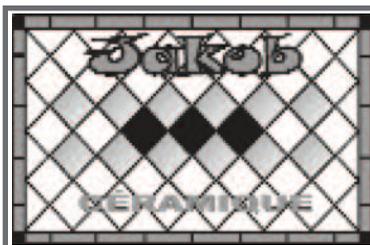
Vous trouverez ci-dessous un tableau démontrant les résultats 2013 du fonds de l'activité financière :

Revenus

Taxes	850 876 \$
Transferts	81 790 \$
Services rendus	38 989 \$
Imposition de droits	32 699 \$
Amendes et pénalités	880 \$
Intérêts	8 358 \$
Autre revenus	34 179 \$
	<hr/> 1 044 023 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	182 106 \$
Sécurité publique	121 524 \$
Transport	151 777 \$
Hygiène du milieu	229 331 \$
Aménagement, urbanisme et développement	46 078 \$
Loisirs et culture	43 157 \$
Frais de financement	13 469 \$
	<hr/> 787 442 \$



Pierre Picard
président

Cellulaire
(418) 520-1010
Résidence
(418) 848-6615
Télécopieur
(418) 848-5555

**Vente et pose de céramique,
granite, marbre et ardoise**

«27 ans d'expérience»

106, rue du Refuge
Lac-Delage G3C 5C9

Surplus de fonctionnement	256 581 \$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	74 471 \$
Affectations	
Activités d'investissement	85 110 \$
Réserves financières	23 786 \$
	183 367 \$
Excédent de l'exercice	73 214 \$

EXERCICE FINANCIER 2014

Nous envisageons terminer l'exercice financier 2014 avec un minime surplus budgétaire.

Cette année, au niveau des activités d'investissement, nous avons réalisé les travaux suivants:

- correction du drainage pluvial de l'émissaire de la rue des Sources;
- remplacement de réseau pluvial du 38, avenue du Lac;
- asphaltage d'une partie de l'avenue du Rocher;
- remplacement des aérateurs du traitement des eaux usées;
- achat d'une génératrice pour l'alimentation en eau potable;
- ingénierie pour le remplacement de conduites d'égouts;
- mise à jour du plan d'intervention.

Lors du dépôt du rôle d'évaluation en septembre dernier, la richesse foncière totale de la municipalité était de 89 550 200 \$ et elle se répartissait comme suit:

• valeur imposable	88 757 600 \$
• valeur non-imposable	792 600 \$

En 2014, Ville de Lac-Delage a accordé des contrats de plus de 25 000 \$. Ils sont les suivants:

• CWA	aérateurs des bassins d'épuration	157 757 \$
• Pavage Rolland Fortier	décohésionnement et asphaltage avenue du Rocher	86 454 \$
• Entreprises J.S. Lauzon inc.	émissaire - rue des Sources	55 881 \$
• Gaétan Bolduc et associés	aérateurs des bassins d'épuration	27 461 \$

ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE GRATUITE



JOCELYNE DESGAGNÉ

COURTIER IMMOBILIER
418.805.0165



RE/MAX 1^{er} CHOIX (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE

ANDRÉ HUOT

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
418.657.9339



*Le Lac Delage,
c'est aussi chez-nous!*

EXERCICE FINANCIER 2015

Encore cette année, dans la préparation du budget 2015, le Conseil municipal aura à réaliser un exercice complexe pour limiter l'augmentation du taux de taxes foncières, et ce, en considérant les obligations incontournables qui s'imposent.

En 2015, certains travaux, pour la plupart déjà prévus pour l'année 2014, doivent être réalisés. Ils seront choisis parmi les priorités suivantes :

- le remplacement d'un ponceau de l'avenue du Rocher;
- la réfection du poste de surpression d'eau potable;
- le remplacement de certaines conduites d'égouts et d'aqueduc;
- l'ajout de conduites pluviales;
- la réfection de la rue du Ruisseau, soit la structure, le drainage et le pavage;
- le remplacement des luminaires de l'avenue du Lac, troisième phase.

Traitement des élus municipaux

Pour l'année 2015, la rémunération annuelle de la mairesse sera de 5 500 \$ avec une allocation de dépenses de 2 750 \$.

Pour leur part, les conseillers recevront une rémunération annuelle de 1 835 \$ avec une allocation de dépenses de 916 \$.

Conclusion

Les conseillers et moi-même travaillerons très fort afin d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité toujours dans le respect de notre cadre financier et de notre milieu de vie.

Le budget 2015 sera adopté le lundi 26 janvier 2015 à 19h30. Vous êtes toutes et tous invités à cette assemblée extraordinaire du Conseil municipal.

Ce 8 décembre 2014
Dominique Payette, mairesse



Tai Chi Taoïste ^{MC}

Un art de santé agréable à pratiquer, aux bienfaits multiples et à la portée de tous.

NOUVELLE CLASSE POUR DÉBUTANTS À STONEHAM

Mercredi de 19h à 21h, à partir du 21 janvier

325, chemin Du Hibou
Complexe municipal de Stoneham

418.688.1199 • taichitaoïste.org

CALENDRIER 2015 DES COL

Janvier							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Février							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28		

Mai							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Juin							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

Septembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

Octobre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

LECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mars							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
							1
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

Avril							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

Juillet							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
		1	2	3	4	5	
6		7	8	9	10	11	12
13		14	15	16	17	18	19
20		21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31			

Août							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
					1	2	
3		4	5	6	7	8	9
10		11	12	13	14	15	16
17		18	19	20	21	22	23
24		25	26	27	28	29	30
31							

Novembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
							1
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

Décembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

AVIS PUBLIC SÉANCES DU CONSEIL

Avis public est par la présente donné :

QU'en 2015, les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QU'elles se tiendront les jours suivants à 19h30 :

le lundi 19 janvier 2015
le lundi 9 mars 2015
le mardi 5 mai 2015
le lundi 13 juillet 2015
le lundi 14 septembre 2015
le lundi 9 novembre 2015

le lundi 9 février 2015
le lundi 13 avril 2015
le lundi 8 juin 2015
le lundi 10 août 2015
le mardi 13 octobre 2015
le lundi 14 décembre 2015

BUDGET 2015

Avis public est par la présente donné :

QUE le Conseil de Ville de Lac-Delage tiendra une séance extraordinaire, le lundi 26 janvier 2015 à 19h30 au Bureau municipal, afin d'adopter le budget 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Donné ce 15 décembre 2014

Guylaine Thibault
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MON ENTREPRISE COOPÉRATIVE

J'en profite



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Afin que tous puissent profiter équitablement de l'utilisation de la patinoire, nous vous demandons de respecter et de faire respecter avec le discernement approprié, l'horaire ci-dessous :

09h00 : patinage libre
11h00 : hockey ou ballon-balai
14h00 : patinage libre
16h00 : hockey ou ballon-balai
18h00 : patinage libre
20h00 : hockey ou ballon-balai
22h00 : Fermeture



Si vous êtes témoin ou victime du manque de respect de cet horaire, ou d'une utilisation non conforme du bâtiment de la patinoire, soit par des citoyens de notre ville ou par des visiteurs, nous vous prions de le signaler au secrétariat de la ville.

Nous verrons à remédier à la situation.



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 19 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

Pour toute urgence aux travaux publics, référez-vous aux coordonnées publiées à la fin de ce journal.

Stationnement dans les rues



Nous vous rappelons que du **15 novembre au 15 avril** de chaque année, le stationnement est interdit sur les chemins du territoire de Lac-Delage. Cette interdiction a pour but de faciliter les opérations de déneigement dans nos rues et de s'assurer qu'aucune voiture ne nuise à la circulation de tout véhicule d'urgence. C'est une question de sécurité !

Par contre, les 24, 25, 31 décembre 2014 ainsi que le 1^{er} janvier 2015, il y aura une tolérance. Seul, le

stationnement du côté de rue ayant les adresses civiques pairs sera accepté.

À chaque année, nous avons des contrevenants et soyez assurés que s'il y a menace à la sécurité routière, nous serons obligés de sévir. Il n'est jamais agréable de recevoir ce type de cadeau (billet d'infraction et frais de remorquage).

Bien entendu, s'il neigeait ces jours de fêtes, nous demandons votre collaboration pour faciliter le travail des employés municipaux. Lorsque vous voyez le gyrophare clignotant du camion de déneigement, nous vous demandons de déplacer promptement les véhicules stationnés dans la rue. Cela ne vous prendra que quelques minutes!

BAC - Problème de gel en hiver

Pour éviter que les matières collent au bac brun à cause du gel, vous devez déposer un morceau de carton ou un journal au fond du bac et éviter d'y déposer des liquides.



Ce qui est déposé dans votre bac bleu est vraiment recyclé!

Un mythe circule... à savoir que des matières recyclables que vous prenez la peine de mettre dans votre bac bleu seraient éliminées plutôt que recyclées. Ce message est faux, et il peut remettre en question la bonne volonté des citoyens qui font le geste quotidien de récupérer. Cela peut également nuire à cette industrie qui permet de maintenir des milliers d'emplois, de réduire la consommation de matières premières et de rationaliser l'utilisation de l'eau et du pétrole nécessaires à leur extraction, à leur fabrication et à leur transport.

Plusieurs industries au Québec achètent des matières provenant des centres de tri. Les fabricants développent d'ailleurs de plus en plus de produits faits à partir de ces dernières. Les efforts sont donc constants pour développer de nouveaux marchés. Évidemment, la fermeture d'une usine nuit parfois à la rentabilité du recyclage. Ce fut récemment le cas pour le verre, mais celui-ci est tout de même recyclé. Lorsqu'une proportion du verre est enfouie, c'est qu'elle contient trop de contaminants pour l'industrie qui fabrique un produit spécifique, et que celle-ci ne peut se permettre d'investir pour trier le verre qu'elle reçoit.

La rentabilité du recyclage des matières dépend donc en partie de la qualité de ce que chacun d'entre nous mettons dans notre bac. Alors, à nous de respecter les consignes dès le début de la chaîne de mise en valeur de ces matières!

Source : Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Période d'inscription Cadet

Venez découvrir le programme des cadets, le plus vaste programme jeunesse parrainé par le gouvernement fédéral, lors de la reprise des activités le **10 janvier 2015**. Le programme est offert **gratuitement** à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent participer à une multitude d'activités divertissantes, stimulantes et valorisantes !

Les activités du corps de cadet 2772 de Valcartier se déroulent tous les samedis de 9h00 à 12h00 aux locaux de l'Académie (bâtiment 534) sur la Base militaire de Valcartier.

Pour t'amuser;

Pour te faire de nouveaux amis;

Pour relever des défis intéressants et uniques;

Pour suivre gratuitement une instruction diversifiée;

Pour accroître ta confiance en soi et ton sens des responsabilités; et

Pour satisfaire ton intérêt pour les Forces armées canadiennes.

Pour davantage d'information sur le programme, consultez les sites Web : www.cc2772.net ou www.cadets.ca.

Bien disposer ses bacs en hiver

En hiver, le dépôt en bordure de rue des bacs de matières résiduelles occasionnent quelques maux de tête à nos employés.

En hiver, il faut nécessairement déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le pavage ou l'accotement de rue. De cette façon, on facilite le travail des employés municipaux qui s'occupent du déneigement des rues et de l'épandage d'abrasif. Cela permet également aux piétons de circuler sans problème.

Pour la collecte, une distance minimale de 45 centimètres (1½ pieds) est requise entre le bac et tout obstacle (neige, autre bac, véhicule, etc.). Rappelons que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence. Été comme hiver, les matières résiduelles doivent être en bordure de rue pour 6h30 le jour de la collecte. Les contenants doivent être visibles pour les collecteurs et ne pas être cachés par un banc de neige, une haie de cèdres, etc. Il faut également s'assurer que les bacs ne soient pas enlisés dans la neige afin d'éviter les bris.

La prévention de la noyade et de l'hypothermie en hiver

Durant la période hivernale, on dénombre un grand nombre d'accidents associés à la glace. La noyade est sous-estimée puisque les gens se croient à l'abri du danger. Certes, les cours d'eau et lacs sont recouverts de glace et de neige. Cependant, méfiez-vous de la glace, car elle est sournoise. Un jour, elle est sécuritaire et le lendemain, elle peut devenir périlleuse. En effet, les surfaces gelées des cours d'eau du Québec sont extrêmement sensibles aux changements climatiques. Une neige un peu trop abondante ou trop lourde affaiblit les surfaces glacées. La plupart des gens pensent que l'épaisseur de la glace est le seul facteur permettant de déterminer si la surface est suffisamment solide pour traverser. Il faut toujours garder à l'esprit qu'une surface glacée n'est jamais à 100 % sécuritaire.

Des facteurs affectent sa solidité : la glace entourant des structures (quai) est plus fine; la

Besoin d'un coup de main?

Pour vos travaux intérieurs ou extérieurs,
peinture, ébénisterie, rénovation et plus...

...appelez moi

Véronique Lajoie, Lac Delage, Qc
418 905 0567

glace claire ou bleutée est trop fine pour supporter le poids d'une motoneige ou même votre poids; l'apparence de neige fondante; les trous et les fissures; la neige lourde sur la surface de la glace; l'épaisseur de glace recommandée varie en fonction des activités pratiquées. Pour la marche, la raquette ou le ski de fond, la glace du lac doit avoir une épaisseur de 10 cm ou plus (4 pouces).

HEURES DE BUREAU

Lundi au jeudi 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre rendez-vous, (418) 848-2417 ou communiquer par courriel :

ville@lacdelage.qc.ca

MUNICIPALITÉ

Bureau municipal (418) 848-2417
Guylaine Thibault, d.g.
dg@lacdelage.qc.ca

Travaux publics (urgence soir et fin de semaine)
(418) 455-1416
(418) 264-0592 (418) 264-0820

Sûreté du Québec poste de Lac-Beauport
(administration) (418) 841-3911

Bureau de poste (418) 848-3380

CLSC La Source (418) 849-2572

Hydro-Québec 1-800-790-2424

INFO-SANTÉ 811

CONSEIL DE VILLE

Dominique Payette

Mairesse

Administration, Ressources humaines,
Communications et culture
mairie@lacdelage.qc.ca

Guy Rochette (418) 948-3432

Conseiller, siège no 1

Travaux publics et maire suppléant

Alexandre Morin

Conseiller, siège no 2

Environnement

Marc Boiteau (418) 848-3456

Conseiller, siège no 3

Urbanisme

Brian Ross (418) 907-9731

Conseiller, siège no 4

Sécurité publique, Communication et
culture

Bruce Wallace (418) 848-1541

Conseiller, siège no 5

Environnement

Mélanie-Anne Bousquet

(418) 848-1717

Conseillère, siège no 6

Sports et loisirs

GARDIENS ET GARDIENNES

Florence Mercier (418) 912-8321

Maude Tessa (418) 907-1733
Provencher

Frédérique Paradis (418) 848-1846

Florence Morin (418) 848-0807



Carrossier ProColor
Service expert à toute épreuve

Mario Lajoie et Eric Blais
Propriétaires
pont-rouge@carrossierprocolor.com

T. 418 876.3663
F. 418 876.3101
929 Route 365
Neuville (Québec)
GOA 2R0

Garage Reconstruc
Clé Ver



LE MANOIR DU
LAC DELAGE

★ depuis 1964 ★



PLEIN AIR GASTRONOMIE DÉTENTE



40, AVENUE DU LAC, LAC-DELAGE (QC) G3C 5C4 | 418 848-2551

WWW.LACDELAGE.COM